

# CAPD du 17 octobre 2013

---

## Déclaration du SNUipp/FSU - Arrêté du 16 janvier 1985

Rappel par le DASEN du cadre réglementaire : les RIS s'organisent dans le cadre de la circonscription et pas du département. La tenue des RIS ne doit entraîner aucune réduction de la durée d'ouverture des établissements d'enseignement. Aucune fermeture d'établissement ne sera tolérée. La position qui prévaut dans le département est : pas de RIS sur le temps d'enseignement.

La tenue de RIS sur temps d'enseignement peut entraîner une retenue sur salaire de 1/30<sup>ème</sup>. Le DASEN va saisir le Recteur sur cela.



## Plan départemental de formation

Le nombre de journées stagiaires est plus important car il y a une augmentation du nombre de PES et des créations de postes dans la formation continue (20351 journées). 85% des journées se font sur des stages à public désigné. Les candidatures individuelles sont réduites. 348 enseignants ont candidaté cette année (soit 100 de plus). Les enseignants doivent retrouver de l'intérêt à s'inscrire au PDF. Pour cela, le SNUipp indique qu'il faudrait le rendre plus visible.

- 168 collègues ont fait 1 vœu
- 105 ont fait 2 vœux
- 75 ont fait 3 vœux.

### **Taux de remplissage des stages : (sur tous les vœux) = 56,77%**

L'AGS a été prise en compte pour départager les ex-aequo. L'AGS est diminuée du nombre de semaines de stages déjà effectuées par les collègues.

### **Des contractuels remplaceront les collègues sur les stages suivants :**

-20 janvier au 1<sup>er</sup> février : EPS à la maternelle

-les activités aquatiques en milieu scolaire

*Suppression des modules : les écrans, le cerveau et l'enfant ; enseigner à des enfants présentant un handicap moteur.*

*Cette année, l'inscription devait se faire du lundi 3 juin au jeudi 19 septembre.*

Tous ceux qui ont raté leur inscription ou fait un seul vœu pourront se postuler et

se candidater (par le biais des IEN), mais pas au-delà des 15 jours après le retour des vacances d'automne.

Stage « Accueil et scolarisation des tous petits » : insuffisamment de candidats ; le 7 octobre, il y a eu un envoi spécifique à toutes les écoles accueillant des TPS et de nouvelles inscriptions.

## Module d'initiative nationale pour l'adaptation et la scolarisation des élèves en difficulté

Il n'y a pas de diffusion académique ni départementale. La diffusion est nationale et se fait par le BO. Le regroupement des candidatures académiques devait se faire avant le 4 octobre.

2 candidatures ont été transmises, 3 ne l'ont pas été car hors-délai.

## Promotions : attribution des reliquats

Dans le cadre d'une harmonisation académique, proposition d'utiliser les reliquats par échelon pour l'année en cours (comme cela se fait dans la Somme et dans l'Aisne) alors que dans l'Oise, les reliquats sont conservés pour l'année suivante. Si le reliquat est supérieur ou égal à 0,50, promotion supplémentaire ; si inférieur à 0,50, annulation et perte du reliquat. Point à étudier...Le SNUipp

demande l'examen différé de cette proposition à la prochaine CAPD (le 21/11) et demande une simulation afin d'avoir des éléments pour le débat.

## Questions diverses

- ✓ La journée du 13 novembre est un rattrapage du jeudi 31 octobre. Les mercredis 13 novembre et 11 juin seront travaillés pour écoles de 4 jours.
- ✓ Demande de divers documents quand ils seront finalisés (calendrier des instances, calendrier des circulaires). L'annuaire de la DSDEN sera envoyé quand il sera terminé car il y a eu une réorganisation des services.
- ✓ Calendrier des CAPD : l'ordre du jour de la CAPD du 15/05 est très chargé, demande du SNUipp de la tenir sur une journée. La CAPD des exéats placée le 03/07 est trop tardive. A la demande du SNUipp, le DASEN la ramène au 12/06. Des points seront ajoutés aux CAPD sur les PACD et les temps partiels : disponibilités pour convenances personnelles et allègements de service.
- ✓ Il reste 20 PE en surnombre dont 16 T1. Le SNUipp demande comment ces collègues ont été affectés. La réponse du service du mouvement est que les collègues ont été affectés en fonction du barème et de leur lieu de résidence. Il y avait 2 collègues en surnombre par circonscription. Demande que ces collègues perçoivent l'ISSR quand ils font des remplacements hors commune sur des missions de ZIL.
- ✓ A partir de janvier 2014, un état mensuel de l'ISSR sera adressé aux collègues sur leur boîte I-prof.
- ✓ La liste des AVS « CDisables » n'est pas finalisée, les personnels ont été informés mais ne sont pas encore affectés.
- ✓ CUI : la liste des affectations n'est pas terminée. La difficulté réside dans la gestion administrative des dossiers (1 mois et demi). Une centaine de CUI seront en poste au retour des vacances d'automne. Le SNUipp demande la liste de ces collègues.
- ✓ Affectation des T1 en SEGPA : quelle formation ? Quel accompagnement ? : IEN ASH + CPC ASH+ directeur adjoint de la SEGPA.
- ✓ La prime « entrée dans le métier » sera versée : 2x 750 euros en novembre et février.
- ✓ Les PES percevront des indemnités de stage comme tous les personnels.
- ✓ Demande d'allongement du délai pour rendre l'enquête prévisionnelle de rentrée 2014, car les directeurs ont été surchargés depuis la rentrée. Mme Vilacèque indique que « les dates butoir sont faites pour être dépassées dans la limite du raisonnable ! » Cette enquête sert à la préparation de la carte scolaire 2014. Si l'enquête n'est pas retournée à temps, l'administration utilisera les chiffres de Base Elèves.
- ✓ Le SNUipp indique que la situation des collègues directeurs non déchargés est très difficile (surcharge de travail). Ces collègues directeurs auront tous 2 jours de décharge (ZIL) avant les vacances de Noël.
- ✓ L'enquête sur les horaires pour les 516 communes qui rentreront à 4,5 jours en septembre 2014 est à rendre pour fin 2013. Une circulaire départementale arrivera après les vacances sur l'organisation du temps scolaire. Pas d'obligation pour les conseils d'école de traiter de la question des rythmes, ils peuvent le faire quand ils le souhaitent.
- ✓ Le SNUipp rappelle que l'APC dépend du conseil des maîtres et que le DASEN devrait le rappeler aux représentants des collectivités territoriales qui organisent en ce moment des réunions avec les divers partenaires.
- ✓ Démissions : 3 PES ont démissionné au 01/11. Le SNUipp soulève le problème de la reconversion pour les collègues ...